

# QUE DE NIEU ?

QUOI DE NEUF ?

## Petit périodique d'infos municipales de LA TOUR D'AUVERGNE

N°12  
OCTOBRE 2022



Ce nouveau « QUE DE NIEU » vient préciser des choix stratégiques concordants avec notre programme préélectoral.

Souhaitant rendre notre commune plus attractive, nous devons toujours montrer l'exemple pour encourager et accompagner les initiatives privées et associatives.

Ces 2 dernières années, par nos engagements, nous avons toujours eu un temps d'avance sur la crise. Les demandes de subventions précoces, les prêts renégociés et contractés en amont de la hausse des taux nous permettent aujourd'hui de réaliser les projets que nous avions envisagés.

Les travaux de la station-service et du relais médical succéderont aux travaux actuels pour la cantine, l'Office de Tourisme, la bibliothèque, le centre Paul Marion, l'église, la voirie communale. Sur l'ensemble des opérations citées, la participation des partenaires se situe entre 40 et 92%. La communauté de communes Dômes Sancy-Artense accompagne aussi ces investissements avec la création de la piste de roller biathlon à La Stèle.

Pour affronter l'hiver, nous allons recevoir un nouvel engin de déneigement, plus compact, subventionné par le département, il permettra d'offrir un meilleur service pour le déneigement du bourg et des parkings.

Enfin, les réflexions s'amorcent autour du budget 2023 et de la planification des investissements à venir. D'ici à la fin du mandat, nous souhaitons engager des travaux pour :

- l'extension du lotissement ;
- la rénovation des réseaux et la rue du commerce ;
- le restaurant de La Stèle ;
- l'aire de camping-car ;
- les vestiaires du foot ;

• l'aménagement de la place Malégue ;

• la traverse de bourg ex RD203 ;

• la voirie communale ;

• et réfléchir à la requalification de la Maison historique « Andraud-Gaydier » située derrière l'agence AXA.

Des travaux conséquents seraient aussi nécessaires au Presbytère de Saint-Pardoux. Pour limiter les investissements, il est envisagé une vente de ce bâtiment.

Que ce soit dans le projet de PLU ou dans nos décisions du quotidien, nous voulons aussi mettre en valeur l'histoire et le caractère de notre village. Ce village est singulier et atypique, c'est un atout, il faut préserver son identité.

Voici les informations que nous souhaitons porter à votre connaissance dans ce numéro 12 de « QUE DE NIEU ».

**Bonne lecture à tous.**

### **Pendules à l'heure**

Un projet est à l'étude concernant la remise en fonction des horloges des bâtiments de la Mairie et de l'école.

Merci de nous faire part de votre intérêt sur ce projet en déposant un mot dans la boîte à idées située au rez-de-chaussée de la Mairie.

### **Abri poubelles**

La charpente de la plateforme Place de l'Eglise est achevée.

Les travaux de couverture en ardoise seront réalisés en régie par les agents communaux.



## Travaux

### **Parking**

Les travaux de réfection du parking de la Poste sont finis et des plantations ont été réalisées. Cet aménagement dégage plus de places de stationnement et offre une meilleure visibilité.

Les joints du mur de soutènement du parking de la Place Malégue vont être réalisés prochainement.



### **Restaurant scolaire**

Les travaux du restaurant scolaire se poursuivent : union de la pierre, de l'ardoise, du bois et du zinc. La mise en service du restaurant est prévue pour la rentrée scolaire de janvier 2023. Pour le choix et la couleur du revêtement de sol, sollicités par les élus, les enfants ont eu le dernier mot.



### **Centre d'hébergement Paul Marion**

Les travaux sont en cours pour rénover le bâtiment central de la colonie de Bourges acquis par la commune en 2007. Avec gratitude et reconnaissance, ce gîte, d'une capacité d'accueil de 18 couchages portera le nom de « Paul Marion » qui s'est impliqué personnellement dans ce projet.



### **Programme de voirie—Rénovation Ponts**

- Une modification des réseaux France Telecom permettra à terme un élargissement du virage au pont de Cloux qui subit régulièrement des dégradations involontaires.
- Le pont du Buisson a été entièrement rénové pour en assurer sa pérennité et la sécurité des usagers.
- Le programme de voirie 2022 est en cours. Il représente un investissement de 139 981 € HT :
  - enrobé terminé pour les parties les plus pentues (Chomet, Aulhiat, Les Ribeyres) ;
  - enduit bi-couche à venir pour les parties planes et le chemin de Mezeyrat.



### ☞ Station-service

Le contexte de crise économique et la pénurie de carburants nous démontrent l'utilité d'une station service de proximité. Après de longues démarches administratives, les travaux doivent débuter en novembre si la météo le permet.

## DU NOUVEAU A LA TOUR D'AUVERGNE



### ☞ Réouverture de La Reine Margot

Après avoir travaillé de nombreuses années sur la côte méditerranéenne, Mélanie Mercier et son équipe sont heureux de vous accueillir à La Reine Margot qui a ouvert ses portes depuis le 8 octobre 2022. Tous nos vœux de réussite. Vous pouvez les joindre au 04 73 21 58 37.



### ☞ Food-truck « Chimichuri »

M. Allan TRESSARD est heureux de vous faire découvrir ses « empanadas » (petits chaussons farcis à la sauce exotique confectionnés à base de produits locaux bruts et frais cuits au feu de bois).

Son food-truck est ouvert tous les samedis (matin et soir) sur la place de l'Église. Réservation au 06 95 97 03 56.



### ☞ Cabinet de Naturopathie à Saint-Pardoux

Après 10 ans d'expérience où elle a exercé en Loire Atlantique, Corinne Tableau ouvre son cabinet de Naturopathie dans Saint-Pardoux à La Tour d'Auvergne.

Dans une ambiance chaleureuse, elle vous proposera de rééquilibrer votre organisme par des moyens naturels tels que la nutrition, la phytothérapie, la micronutrition, les fleurs de bach, la réflexologie plantaire traditionnelle et émotionnelle, les massages non thérapeutiques Ayurvédique (indien) et Hilot (Philippin). Pour tout renseignement ou prise de rendez-vous : tel: 06 50 09 19 67.



### ☞ Horaire d'ouverture de la bibliothèque

La bibliothèque, située dans la salle du Conseil à la Mairie, vous accueille :

- le lundi de 15h30 à 16h30 ;
- le mercredi de 14h à 15h ;
- et le samedi de 10h à 12h.



### ☞ Personnel communal

Afin de renforcer l'équipe communale, le Conseil Municipal a décidé de recruter :

- Karine TEILLOT, 46 ans, originaire de La Tour, au service administratif pour un CDD de 1 an à compter du 3 octobre ;
- Benjamin ROUX, 44 ans, résidant dans la commune, au service technique dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) pour une durée de 9 mois.

Bienvenus à eux !



## FOCUS

### ☞ Recensement militaire

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Tous les jeunes français, garçons et filles, sont concernés.

**Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics (Baccalauréat, permis de conduire, etc...).**

**Comment se faire recenser ?**

Le jeune mineur (16 à 18 ans) peut effectuer seul cette démarche ou se faire représenter par ses parents.

Si vous avez oublié de vous faire recenser à 16 ans, il est toujours possible de le faire mais le jeune majeur doit effectuer seul cette démarche.

**Quand se faire recenser ?**

Les jeunes français doivent se faire recenser entre la date de leur 16ème anniversaire et les 3 mois suivants.

**Où se faire recenser ?**

Auprès de la mairie

En ligne, sur le site internet Service-public.fr

**Quelles sont les pièces à fournir ?**

Une pièce d'identité : carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française

Un livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance)

Une régularisation du recensement est possible jusqu'à l'âge de 25 ans.

**L'attestation de recensement**

À la suite du recensement, la mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour :

- participer à la "Journée défense et citoyenneté",
- s'inscrire aux concours et examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple). **Sans attestation de recensement (ou sans certificat de participation à la JDC), ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à 25 ans.**



## INFOS DIVERSES

### **Sancy Artense Foot / Ecole de Foot Sancy Chavanon**

Les matchs et autres « plateaux » foot (tournoi entre équipes jeunes) sont de retour sur le stade du lac.

Durant cette nouvelle saison 2022-2023, le club seniors local du Sancy Artense Foot (entente La Tour et Larodde) a accepté la proposition d'intégrer l'école de foot Sancy Chavanon regroupant les clubs voisins.

En sommeil sur la commune depuis une douzaine d'années, la pratique du foot pour nos jeunes est remise en route. Partant sur le principe d'alterner au niveau des terrains pour les matchs à domicile, des rencontres auront à nouveau lieu à La Tour quelques samedis tout au long de la saison.

Afin d'officialiser cette reprise, les deux premières rencontres dans la catégorie U13 se sont jouées les samedi 8 et 15 octobre (équipe réserve U13 à 14h30 et équipe première U13 à 16h) sur le terrain de La Tour.

Infos: L'école de foot Sancy Chavanon engage des équipes sur les catégories des U6 aux U15.

Les entraînements ont lieu chaque mercredi sur le stade de Laqueuille. Pour les enfants souhaitant s'inscrire, n'hésitez pas à contacter Julien Gatignol, coordinateur du club au 06.08.18.19.93



### **Décoration de Noël**

Au regard du contexte actuel, face aux responsabilités qui sont les nôtres et dans un souci d'économie, le conseil municipal a souhaité limiter au maximum l'utilisation de guirlandes lumineuses. Les décorations « fait main » seront privilégiées cette année.

Merci d'avance pour votre contribution à la décoration du village.



### **Du mouvement dans la cour de l'école**

Jeudi 1<sup>er</sup> septembre a sonné la fin des vacances scolaires et le retour de nos écoliers sur les bancs de l'école. Les enseignantes ont organisé un petit moment convivial afin d'accueillir leurs élèves. L'école compte 60 enfants (9 en grande section / 6 en moyenne section / 6 en petite section soit 21 en maternelles - 11 en CP / 7 CE1 - 10 en CE2 / 6 en CM1 et 5 en CM2).



Après une période compliquée due à la CODIV19, l'école reprend son rythme à 4 jours ½. La municipalité a mis en place des temps d'activités périscolaires (TAP) avec, jusqu'aux vacances de la Toussaint, de l'initiation à la zumba, au rugby et la découverte de la langue d'oc d'Auvergne... Ces TAP se déroulent les mardis et jeudis après-midi. Les règlements intérieurs de la cantine scolaire, de la garderie périscolaire et des TAP ont été approuvés par le Conseil Municipal lors de la séance du 27 août 2022.

Celui-ci a décidé de maintenir les tarifs de la cantine scolaire (tarification solidaire) malgré l'augmentation des fournitures.

A contrario, les efforts financiers seront moindres pour les frais annexes et autres activités de loisirs.

Malgré tout, grâce à un partenariat avec la SEM de Chastreix Sancy, un « forfait saison Ski Alpin » sera offert à chaque enfant du niveau primaire (CP-CE-CM).

### **Expo photos 2023**

Pour l'expo photos « Déclat au lac 2023 », l'équipe municipale fait appel aux photographes amateurs et souhaite mettre à l'honneur les agriculteurs et le monde paysan. Nous espérons un accueil chaleureux de votre part pour proposer une expo 100% « made in » La Tour d'Auvergne. Contact : Fabienne au 06 66 92 03 68.



### **Petites cités de caractères et patrimoine**



Le 17 octobre 2022, Mme Anne Soula, coordinatrice régionale pour les petites cités de caractère en Auvergne Rhône Alpes a participé à une visite du bourg afin de compléter l'analyse faite par le cabinet « Luth Médiations » dans le cadre de l'étude en cours.

### **Déneigement**

La réception imminente d'un nouvel engin permettra d'optimiser le déneigement du bourg et de la voirie communale dès cet hiver. Les tournées seront réorganisées en fonction.

Le Conseil Municipal confirme que les demandes de déneigement sur domaine privé seront payantes.



### **Villalvernia**

Autour d'un projet d'échanges et de jumelage avec la ville italienne de Villalvernia, cette toute nouvelle association devrait permettre de fédérer les bonnes volontés. Contact :

Marine au 06 67 98 29 22.

Affaire à suivre !



## RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS

### ☞ Réussite du méchoui de la société de chasse et du repas gaulois des pompiers

De nombreux participants qui, après une partie de pétanque, ont pu se restaurer grâce à l'implication de bénévoles.

### ☞ Résultat du concours photo « Déclat au lac 2022 »

Le concours photo «Déclat au lac 2022» a eu un véritable succès avec pas moins de 600 votes comptabilisés !!! Merci aux différents partenaires et au jury. Bravo à M. Gilles Chapelet avec la photo de son ombellifère qui a remporté le coup de cœur du public.



### ☞ Fête patronale de la Saint-Louis – 27 et 28 août

Après la messe de la St Louis en musique et le verre de l'amitié à midi, un défilé costumé a été organisé où enfants et adultes ont fièrement paradé. S'en est suivi une démonstration de danse country par Travel West et un spectacle équestre par les Equestriens du Sancy. A la tombée de la nuit, on a assisté à une retraite aux flambeaux précédée d'un spectacle son et lumière sur la Place de l'Eglise.



### ☞ Route du Pain

La confrérie des talmeliers du bon pain du Puy de Dôme et le traction club des volcans étaient au rendez-vous place de l'église le 4 septembre. Laetitia et Mickaël étaient très heureux de recevoir les représentants de la profession à cette occasion. Ils ont largement contribué à l'accueil en offrant l'apéritif et les petits fours.



### ☞ Cérémonie du 18 octobre

Inauguration de la Stèle en mémoire aux combattants d'Afrique du Nord en présence de M. le Sous-Préfet.

Cette date a coïncidé avec l'anniversaire de la parution de la loi n° 99-882 du 18 octobre 1999 relative à la reconnaissance de l'expression « guerre en Algérie ou combats en Tunisie et au Maroc ».



### ☞ Fête de la bière – 1<sup>er</sup> octobre

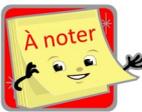
La 1<sup>ère</sup> édition du Festival « Puy Brasseur » a eu lieu à La Tour d'Auvergne ! Les tourais et touraises sont venus déguster les bières artisanales locales et partager un moment festif en famille ou entre amis...



### ☞ Foire primée d'Automne – 8 octobre

Journée ensoleillée, nombreux visiteurs, une dizaine de races de vaches, une quinzaine d'exposants : la foire d'Automne a rempli toutes ses promesses.

La remise des prix s'est déroulée en présence de M. le Sous-Préfet et Mme la Députée.



### ☞ Enquête sur l'habitat

Afin d'adapter l'offre d'habitat et d'évaluer les besoins de logements à l'échelle du bassin de vie, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, le bailleur social ASSEMBLIA, les communes de La Tour d'Auvergne et de Bagnols se sont associés pour réaliser une enquête sur le territoire auprès des habitants de moins de 30 ans et de 60 ans et plus.

Meilleur sera le retour à cette enquête, plus juste sera la réponse apportée pour adapter l'offre d'habitat sur les communes de La Tour d'Auvergne et de Bagnols, nous comptons donc sur votre participation!

Retournez gratuitement le questionnaire que vous allez recevoir grâce à l'enveloppe T mise à disposition **avant le 30 novembre 2022.**

### ☞ Vie des commerces

Des initiatives privées encourageantes permettent d'entrevoir la réouverture prochaine de l'épicerie du centre et de l'hôtel « La Terrasse ».

## A VOS AGENDAS

- 11 novembre 2022 : cérémonie de commémoration de l'armistice de 1918 suivie du repas des aînés
- 12 novembre 2022 : randonnée pédestre « Téléthon Sancy Artense » entre Chastreix et la Tour
- 19 novembre 2022 : « Colore ton Téléthon » au lavoir
- 23 novembre 2022 : initiation à l'usage du défibrillateur à la salle des fêtes
- 4 décembre 2022 : repas dansant du Téléthon avec Michel Chevarin à la salle des fêtes
- 20 décembre 2022 : veillée du Père Noël et marché artisanal à partir de 17h
- 31 décembre 2022 : bal du réveillon de la Saint Sylvestre organisé par les sapeurs pompiers
- 21 janvier 2023 : cérémonie des vœux et foire de la miche